

AFFAIRE N° 14.

OBJET : Plan de Circulation : Centre Ville
Convention d'études à passer avec la
Société d'Etudes et de Régulation
Routière.

LE SECRETAIRE DONNE LECTURE DU RAPPORT

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Poursuivant son programme de mise en application du Plan de circulation, la Municipalité a décidé de retenir la SER (Société d'Etudes et de Régulation Routière) pour l'établissement des Avant-Projets Sommaires et Dossiers d'Appel d'Offres de la 2^{ème} phase.

Je vous demande Mesdames et Messieurs de m'autoriser à passer une convention d'études avec cette société pour un montant de 245 000 F H.T.

Les crédits nécessaires sont prévus au Chapitre 901 Article 23 du Budget Primitif de 1981.

Je mets la question aux voix.

M. Camille BOURHIS - Il y a déjà 5 ans, nous avons fait un plan de circulation étudié par le Bureau d'Etudes FREEMAN FOX qui devait prendre en compte l'étude générale de circulation, déterminer les axes de circulation et donner une hiérarchie aux voies.

C'est ce qui a été fait pour la première phase du plan où la rocade Sud a été choisie comme voie prioritaire pour la desserte de Saint-Denis d'Est en Ouest et d'Ouest en Est.

Les voies retenues ont été :

- Rue Gilbert des Molières
- Rue Bertin
- Rue Monthyon jusqu'à Vauban
- dans le sens Est-Ouest : Rue Général de Gaulle, avenue de la Victoire et Rue de Paris jusqu'à la rue Ste Marie.

Les travaux sont déjà en cours. Les appels d'offres lancés en ce qui concerne la signalisation coordonnée, c'est-à-dire les véhicules pris en charge à hauteur de la rue Bertin et Gilbert des Molières seront amenés par feux au vert jusqu'au Boulevard Vauban.

Dans le sens inverse également, ils seront pris en charge à la hauteur du Butor et conduits jusqu'à la rue Sainte-Marie.

La deuxième phase du plan de circulation comprend le centre-ville, c'est-à-dire l'étude d'une rocade pour la protection du centre des affaires administratives et commerciales, L'étude de la signalisation et des sens de circulation (sens interdits, ...), de façon à ne plus permettre au trafic parasite de se retrouver dans le centre commercial.

En effet, lors de l'étude initiale, il a été démontré que plus de 60 % de véhicules circulant dans le centre commercial n'avaient rien à y faire, ce qui entraînait donc un surcroît de véhicules qui encombraient le centre-ville où on a pu déterminer que des gens qui se rendaient à Gillot venant de Bellepierre empruntaient la rue Pasteur pour aller vers Gillot et dans d'autres cas, pour des gens qui se rendaient à St François ou Bellepierre, ils passaient par le centre-ville pour y remonter.

L'étude va viser empêcher ce trafic qui engorge le centre-ville.

Cette société d'études et de Régulation Routière (S.E.R) va prendre en compte :

- L'étude du centre-ville et des axes de circulation,
- L'étude des sens à déterminer avec précision,
- L'étude de sécurité des piétons,
- L'accès au Boulevard Gabriel Macé et en Ville de St-Denis.

Un bureau d'études viendra sur place avec des ingénieurs pendant six mois et nous avons bénéficié d'un prix spécial parce que cette Société a l'intention de s'installer à la Réunion.

Nous avons lancé un appel d'offres. Les bureaux d'études locaux ont demandé pour 450 000 Frs alors qu'ils nous proposent 245 000 Frs.

Dr Gilbert GERARD - Lorsqu'on avait demandé l'étude à la FREEMAN FOX, on avait souhaité, pour résoudre ce problème de circulation parasite, la mise en place de panneaux qui, apparemment, n'ont jamais été posés.

M. Camille BOURHIS - La FREEMAN FOX a déterminé les grands axes de circulation pour le déplacement des gens (origine, destination) et, à partir de cela, a établi les sens de circulation à être mis en place.

Dr Gilbert GERARD - Et on ne peut pas demander aux techniciens de la Mairie de le faire au lieu de faire venir un bureau d'études ?

M. Camille BOURHIS - Cette étude n'a pas été faite uniquement pour le sens de la rocade. Il y a toute la signalisation verticale, horizontale, l'étude de la circulation lumineuse, etc ...

Dr Gilbert GERARD - Je trouve cela cher pour un avant-projet sommaire

M. Camille BOURHIS - Cette étude va jusqu'à l'appel d'offres et l'étude du marché. Pour revenir à la première phase du plan de circulation où l'étude avait été faite par la SET-CORPORATION, ce bureau est responsable depuis le commencement de l'étude jusqu'à la livraison de la rocade, de la signalisation, etc ...

M. Aristide PAYET - Et parce que cette Société a présenté un prix plus avantageux, on va faciliter son installation à la Réunion ?

M. Camille BOURHIS - Un bureau d'études en plus à la Réunion n'a jamais fait de tort à personne.

LE MAIRE - MME AH-CHONG, pouvez-vous faire le point de la signalisation lumineuse ?

MME AH-CHONG - Pour la signalisation lumineuse, nous avons passé un marché avec l'entreprise GARBARINI. Ils ont démarré la production et sont en vacances actuellement ; au mois de septembre-octobre, embarquement par bateau.

LE MAIRE - Est-ce qu'il n'y avait pas deux entreprises ?

MME AH-CHONG - Pour la rocade Sud, on a trois principaux marchés :

- Un marché de régulation pour des feux de signalisation sur 23 carrefours de la Rocade Sud ;

- Un marché génie civil de 2 500 000 Frs confié à l'entreprise BLARD ; les travaux commencent ce mois-ci. Ils ont un délai de 10 mois.

Les travaux de pose des feux de signalisation devraient démarrer 4 mois avant la fin des travaux de l'entreprise BLARD.

Dans la réalité, l'entreprise d'électricité sera obligée de suivre au coup par coup, mois après mois, l'entreprise de génie civil.

LE MAIRE - Au minimum, on lui demandait 4 mois. S'il veut faire sur 6 mois, c'est son problème.

MME AH-CHONG - 4 mois pour les travaux d'électricité
8 à 10 mois pour les travaux de génie civil.
Pour le jalonnement, c'est un marché de fournitures. L'entreprise de génie civil posera 100 panneaux directionnels aux 23 carrefours.

LE MAIRE - Je vous remercie, MME AH-CHONG. Cela répond un peu à la question du Dr GERARD concernant les panneaux.

Dr Gilbert GERARD - Moi, je parlais des panneaux indicateurs.

M. Camille BOURHIS - Cela fait partie du plan de jalonnement de la rocade Sud.

Dr Gilbert GERARD - On peut, par des mesures très simples, améliorer la circulation. On ne les prend jamais.

Je prends comme exemple la route du front de mer, en face de l'Hôtel de la Préfecture ; on peut fort bien élargir la route pour faciliter le passage des véhicules qui se dirigent vers le fond de la Rivière. On continue à avoir des bouchons parce qu'il n'y a pas de place pour deux.

M. Camille BOURHIS - C'est un problème concernant l'Equipement. Ils ont déjà élargi mais ne peuvent pas aller plus loin, compte tenu de la proximité de la plage.

Nous avons également demandé à ce qu'on fasse un virage à gauche à hauteur de la Maison CAILLE de façon à éviter de faire le contour du haricot, mais nos interventions s'arrêtent là. On ne doit pas s'embarquer dans une étude de circulation coordonnée.

Le problème de circulation de Saint-Denis, compte tenu de l'exiguité de notre ville et des voies que nous avons, s'avère aussi complexe que celui de la circulation à Nice ou à Paris ; quand les bureaux d'études viennent ici, ils constatent la complexité.

LE MAIRE - Le carrefour du Butor est encore plus compliqué que le rond-point de l'Etoile, paraît-il.

LE MAIRE - Je mets aux voix le rapport ci-dessus.

Dr GERARD Gilbert : opposition

ADOPTÉ A LA MAJORITÉ

UC - St Denis le 8 sept 1981
p/le Préfet et par délégation
le directeur des Finances et des Collectivités
locales, signé : M. C. Astarac
sans copie conforme
le chef de Bureau délégué
Jacques Lacoste